Demande d’inclusion dans le dispositif Parcours

Service de Maladies infectieuses et tropicales

Hôpital Avicenne et Hôpital Bichat

A adresser par mail à [parcours.avicenne@aphp.fr](mailto:parcours.avicenne@aphp.fr) ou parcours.bichat@aphp.fr

Le/la professionnel.le :

Nom, prénom :

Structure d’exercice :

Adresse mail :

Téléphone :

La personne est suivie par moi pour :

Date :

Motif de la demande :

La personne :

Nom, prénom :

Date de naissance :

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphone :

Langue parlée :

Le parcours :

Année de départ du pays d'origine :

Pays parcourus pendant le parcours migratoire :

Date d'arrivée en France :

Violences exprimées :

Résumé de l’histoire :

La situation sociale et juridique :

Couverture sociale :

Mode d’hébergement :

Statut juridique (demande d’asile,…)

Les ressources déjà mobilisées :

Suivi par une association :

Suivi par des travailleurs sociaux :

Médecin traitant :

Psychologue/Psychiatre :

Autre :

J’ai informé la personne de cette demande de RDV et elle attend votre retour :

*Cette fiche de renseignement sera incluse dans le logiciel de suivi des patient.es de l’APHP (ORBIS)*

Pour rappel, les critères d'entrée sont:

Soit la patiente est en demande d’un accompagnement autour de l’excision

Soit :

- femmes ou hommes exilé.es

et

- arrivé.es depuis moins de 3 ans sur le territoire.

et

- éloignées du soin (pas de médecin ttt, pas de psychologue, pas de gynéco, ou de suivi dans un autre hôpital)

et

- ayant connu des violences sexuelles ou violences basées sur le genre.

et

- nécessitant un accompagnement global. ( si le besoin n'est que psychologique, ou qu'il y a un besoin isolé d'une consultation gynécologique, nous ne serons pas la bonne orientation.)